

*Pour diffusion immédiate*

## **Étude publique du rapport annuel du vérificateur général 2014**

**Montréal, le 3 juin 2015** – La Commission sur les finances et l'administration tiendra une étude publique relativement au rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal le mercredi 17 juin prochain, à 19 h. Ce rapport porte sur l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

En plus de la vérification des états financiers annuels, le vérificateur a pour mandat d'évaluer la performance des principaux programmes et activités de la Ville et de certains organismes liés à cette dernière sous l'angle de l'efficacité, de la conformité et de l'économie des ressources financières. Au terme de cette démarche, il déposera son rapport au conseil municipal ainsi qu'au conseil d'agglomération respectivement les 15 et 18 juin. Les recommandations contenues dans son rapport ont pour objectif l'optimisation des pratiques de gestion, la réduction des coûts et, ultimement, l'amélioration des services aux citoyens. En cours d'année, les gestionnaires des arrondissements et des services corporatifs, soutenus par la direction générale et les élus, collaborent avec le vérificateur général à la mise en place de solutions durables en réponse aux situations qu'il a identifiées.

La commission désire recevoir les questions et commentaires des citoyens sur ce sujet lors de l'assemblée publique qui aura lieu:

**le mercredi 17 juin 2015, à 19 h  
à l'Édifice Lucien-Saulnier, salle 202  
155, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

Au cours de cette assemblée, le vérificateur général de la Ville de Montréal, M. Jacques Bergeron, exposera ses différents constats en plus de présenter les principales conclusions de son rapport et ses recommandations. Une période d'interventions du public suivra cette présentation.

Le rapport du vérificateur général est disponible pour consultation sur le site [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) et au Service du greffe à compter du 15 juin.

Les personnes qui désirent intervenir lors de l'assemblée publique sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou par téléphone, en communiquant avec le Service du greffe.

-30-

Renseignements : Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL